

---

## RAPPORT AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AIAB

---

**A :** CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AIAB DU 26 JUIN 2019  
**DE :** COMMISSION DE GESTION  
**Objet :** Préavis 02/2019 – Collège primaire et secondaire de Borex-Crassier (CSBC). Demande d'un crédit de CHF 28'000.- destiné à financer la sonorisation des locaux et aménagements sportifs (salles de gym et terrains extérieurs).  
**DATE :** 16 JUIN 2019  
**CC :** MEMBRES DE LA COMMISSION  
BORIS MURY – RAOUL SANCHEZ – PHILIPPE WIDMER

---

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers Intercommunaux de l'AIAB,

Notre commission s'est réunie le 6 juin courant en présence de Monsieur Jean-Luc Vuagniaux, membre du CoDir responsable du dossier, et de son collègue Monsieur Denis Kupferschmid. Ils nous ont présenté ce préavis et apporté les informations complémentaires nécessaires à notre prise de position.

### **1. Préambule**

Ce préavis concerne la demande d'un crédit de 28'000 francs TTC destiné à financer la sonorisation des locaux et aménagements sportifs (salles de gym et terrains extérieurs). Le préavis est clair et bien structuré.

### **2. Observations**

Dans le cadre de son mandat, la Commission de gestion constate que :

- Les travaux sont nécessaires afin de remplacer l'actuelle installation tombée en désuétude et permettra d'uniformiser le système d'information du site du CSBC, en particulier les messages d'alarme et de sonnerie.
- Les travaux n'ont aucun caractère luxueux, sont purement fonctionnels, c'est-à-dire nécessaire à la fonction que doit remplir une sonorisation destinée aux message d'alarme, de sonnerie, d'information et d'animation de manifestations sportives.
- Par souci d'efficacité, le choix des mandataires s'est porté sur les adjudiciaires des travaux du restaurant lequel connaissent les lieux et installations.
- Le devis établi par la société etrimex pour le matériel de sonorisation et Bouyges Energies et services pour la pose et le câblage s'élèvent à respectivement CHF 14'490.- HT, et CHF 9'912.-. Le poste « Divers et imprévus » de CH 1'596.- est pris correspond à 6,6% des travaux estimés.

### **3. Conclusion**

La nécessité des travaux n'étant pas remise en question, la Commission de gestion confirme qu'elle n'a aucune objection ou autre remarque à formuler. Le coût de ces travaux sera financé par la trésorerie courante suffisante à cet effet, plutôt que

d'être amorti sur 10 ans. Cette manière de faire est acceptable compte tenu du montant des travaux, du fait que ces installations sont soumises à une obsolescence assez rapide, et que cette somme peut être prise sur les économies effectuées sur les avances à termes fixes en raison des taux particulièrement avantageux. Ainsi, ces travaux n'auront pas d'impact sur les charges à répartir entre les communes.

#### **4. Recommandation au Conseil**

Vu ce qui précède, notre Commission recommande dès lors aux membres du Conseil intercommunal de l'AIAB :

- 1. D'approuver le préavis d'investissement no 02/2019 : Collège primaire et secondaire de Borex-Crassier : Demande d'un crédit de CHF 28'000.- destiné à financer la sonorisation des locaux et aménagements sportifs (salles de gym et terrains extérieurs) ;**
- 2. D'accorder un crédit de CHF 28'000.- pour la réalisation des travaux ;**
- 3. De financer ce montant par la trésorerie courante ;**
- 4. De débiter les factures relatives à la réalisation du projet sur le compte 351.311.3 ;**
- 5. Charges d'exploitation : ces travaux ne génèrent pas d'autres charges supplémentaires que celles enregistrées jusqu'à présent pour l'installation en fonction ;**
- 6. D'autoriser le CoDir à entreprendre les travaux.**

Chéserey, le 16 juin 2019

Boris Mury

Raoul Sanchez

Philippe Widmer